

ble situation du Canada, parmi les nations commerciales du monde, lui fait certainement honneur. Elle occupe le deuxième rang dans la liste des nations commerciales, pour le progrès et le développement du commerce. Le Canada ne cède le pas, à cet égard, qu'à une seule autre nation, le Japon. Ce n'est que ces années dernières que le Japon a ouvert ses ports, et que son commerce a été en mesure de se développer, il n'est donc pas étonnant qu'avec ce complet changement d'attitude, le commerce du Japon ait pu s'accroître aussi rapidement. Un fait bon à noter c'est que, bien que le Japon vienne en tête de la liste, pour le progrès et le développement de son commerce, et cela avec une population de quarante-quatre millions, le Canada, lui, avec une population de six millions d'âmes à peine, réclame un volume de commerce supérieur de cinquante-quatre millions à celui du Japon. Autre fait qu'il ne faut pas oublier, c'est que le développement du commerce canadien s'est fait dans le sens des arts de la paix, tandis que, pour une grande partie, le commerce du Japon a consisté en munitions de guerre.

Il faut bien se pénétrer du fait que le développement de notre commerce avec l'orient intéresse au plus haut point le bien-être du Canada. Nous sommes en mesure de produire une foule d'articles de commerce, au Nord-Ouest; et il faut que les produits de nos forêts et de nos mines, en Colombie-Anglaise, trouvent un débouché; or, il n'y a pas de marché qui leur convienne mieux que celui du Japon et autres pays de l'orient. Voilà pourquoi tous nos vœux accompagnent le ministre des Postes dans sa mission au Japon, et nous lui souhaitons plein succès. Il est important que nous cultivions ce marché; car, dans un avenir fort rapproché, non seulement les lignes de steamships du Pacifique-Canadien voyageront entre la Colombie-Anglaise et l'orient, mais d'autres lignes de steamers relieront également l'orient avec le Grand-Tronc-Pacifique.

Nos relations commerciales avec la France n'ont pas été aussi satisfaisantes que nous l'aurions pu désirer; notre commerce avec ce pays est loin de répondre à nos vœux, quand surtout on se rappelle l'énorme commerce que ce pays fait avec le reste du monde. La totalité annuelle du commerce de la France s'élève à \$2,100,000,000. Le Japon figure en quatrième lieu sur la liste des grandes nations commerciales, ne le cédant qu'à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à l'Allemagne. L'année dernière le commerce du Canada avec la France atteignait à peine \$11,000,000, tandis que le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis a dépassé \$500,000,000. Il paraît singulier que notre commerce avec la France ne se soit pas accru plus rapidement, par le passé. Il est facile de comprendre, néanmoins, que des barrières

fiscales élevées empêchent, dans une large mesure, le développement de relations commerciales qui, sans cela, pourraient se nouer entre les deux pays. Disons à l'honneur du ministre des Finances et du ministre de la Marine et des Pêcheries, que des barrières qui s'étaient si longtemps dressées entre la France et le Canada vont maintenant disparaître et qu'à l'avenir, le Canada occupera une position plus favorable, dans ses relations commerciales avec la France.

Tous les articles que le Canada est en mesure d'exporter, savoir, les produits de la ferme, de la forêt, des mines et des pêcheries, seront à leur entrée en France soumis à un régime plus favorable que par le passé. D'autre part, nous sommes heureux d'apprendre que la Grande-Bretagne a fait au Canada l'honneur de nommer notre ministre des Finances et notre ministre de la Marine et des Pêcheries ses plénipotentiaires chargés de la représenter pour nous dans la rédaction de ce traité conclu avec la France, et nous nous réjouissons de ce que leurs efforts ont été couronnés de succès.

Je ne parlerai pas longuement de la conférence impériale qui a siégé récemment à Londres, et je ne signalerai pas davantage les grandes questions d'intérêt pour l'empire qui ont été discutées dans cette circonstance. Je me bornerai à dire qu'aucun homme d'Etat contemporain de l'empire britannique n'a aidé plus que le très honorable premier ministre à resserrer les liens unissant les possessions anglaises dans toutes les parties du monde à ces îles dorées de la mer du Nord. En terminant, je me permets de féliciter cordialement le très honorable premier ministre qui vient d'atteindre son soixante-sixième anniversaire de naissance dans la pleine jouissance de toutes ses facultés mentales et physiques; je sais que ces félicitations vont trouver un écho sympathique dans tous les cœurs et dans tous les foyers de notre vaste pays. Chaque nouvelle année lui apporte de nouveaux honneurs et ajoute à sa grande renommée. Le plus grand service qu'il ait rendu au Canada a été d'assurer à l'intérieur son unité et son progrès, en même temps que le respect des nations étrangères. La prospérité du Canada a toujours été le but de tous ses efforts, et c'est ce qui a contribué beaucoup à aplanir devant lui tous les obstacles sur la grande voie de la renommée et de la gloire. J'ai l'honneur de proposer, monsieur l'Orateur, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du trône.

M. ADELARD LANCTOT (Richelieu)  
(Texte): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai été prié de seconder l'adresse en réponse du discours du trône, j'en ai accepté l'honneur avec plaisir, mais j'ai perçu, au même instant, l'aridité et les écueils de la tâche. Celui qui traite d'un sujet qu'il s'est choisi lui-